

C.S.S.C.T.

Compte-rendu de la réunion de la Commission Santé Sécurité et Conditions de Travail. (C.S.S.C.T.) du 26/03/2024

<u>Présents</u> :	- Président de la C.S.S.C.T.	M. RICHARD Loïc
	- Membres de la C.S.S.C.T.	Mme TAVOLIERI Christelle M. GERBER Fabrice Mme LEGRAIN Dorothee M. SCHNEIDER Stéphane
	- Invité	M. MEYER Eric
	- Absents et excusés	Mme BLASER Stéphanie Dr FLOREA Alina, santé au travail Mulhouse Dr MACAVEI Dana, Santé au Travail Cernay Dr HASCHER Michel, A.S.P.S.T. St Louis Dr IONESCU Isabelle, Santé au travail Colmar M. PETER Marc, CARSAT Alsace Moselle Mme SOLANO Marjorie, Inspection du travail

Ordre du jour :

- 1) Validation du précédent compte-rendu
- 2) Evaluation des risques prévisionnels 2024 et bilan évaluation des risques 2023
- 3) Réflexion sur la sensibilité des salariés, redonner du sens au travail
- 4) Divers
- 5) Visite du site

1) Validation du compte-rendu du 11/12/ 2023

La C.S.S.C.T. ainsi que le CSE valide le compte-rendu du 11 décembre 2023.

2) Evaluation des risques prévisionnelle 2024 et bilan évaluation des risques 2023

M. Meyer nous informe qu'en principe le retour du bilan est prévu au mois de décembre mais qu'il n'a pas pu le faire dans les délais car certains sites ont répondu tardivement. Entretemps, les évaluations des risques 2024 ont été envoyées à l'ensemble des services qui devaient faire un retour fin octobre/mi-novembre. Certains secteurs ont fait ce retour au mois de février.

M. Meyer rappelle que lorsqu'un risque a été qualifié « sans objet » l'année précédente, il n'est pas nécessaire de le remettre dans la liste l'année suivante.

Concernant certains travaux comme ceux entrepris sur le site du Vieil Armand, le chiffrage est en cours ainsi que Vauban pour des problèmes d'infiltration ; ce qui est un fait récurrent.

Le Pôle Santé souhaiterait davantage de caméras au niveau des couloirs pour plus de sécurité mais il existe le risque de filmer les entrées de logement ; ce qui n'est pas légal.

Concernant les demandes du SIS relatives au chauffage ou à la climatisation, le problème est réglé par la mise en place depuis la semaine précédente d'un régulateur.

Lors du dernier CSE (voir le compte rendu sur l'intranet) une réponse avait déjà été donnée concernant les entretiens individuels : des bureaux vides sont disponibles au 1^{er} ainsi qu'au 2^{ème} étage ; Il existe d'ailleurs un bureau avec une caméra. Les personnes qui ont un problème relatif à l'insonorisation doivent le signaler au N+1.

Lors du dernier CSE, la question concernant les huisseries avait déjà reçu une réponse. La toiture sera prochainement isolée. Les huisseries seront remplacées à terme mais le montant étant considérable pour le bâtiment, il conviendra de patienter. Une réflexion est engagée pour trouver des alternatives par les référents environnement comme une mise en place de stores ou des boudins au niveau des fenêtres.

Il y aurait des problèmes d'hygiène et de nettoyage de certains bureaux notamment les bords de fenêtre. Le vendredi après-midi, les bureaux sont faits entièrement. Il est rappelé de débarrasser au maximum pour un meilleur entretien. Si nécessaire, une fiche de dysfonctionnement est à disposition auprès du chef de service.

Il est rappelé que l'évaluation des risques porte sur la sécurité et non sur des doléances générales.

Selon certains salariés, la salle de réunion du SIE n'est pas adaptée car c'est une pièce aveugle. Lors de la livraison du bâtiment, le SIE avait été informé de ce problème et a, cependant, choisi de l'utiliser comme salle de réunion. Il faut rappeler qu'en cas de besoin, il y a possibilité d'aller dans la salle le Forum, L'Aventin, le Capitole ou dans toutes les autres salles pour les réunions. Il suffit de penser à réserver les salles. Une décoration personnalisée est possible aussi dans cette salle pour apporter plus de bien-être.

Les membres du CSE sont étonnés par toutes ces demandes parfois surprenantes quand on sait que les publics que nous accueillons et accompagnons sont précaires, victimes de génocide ou de pays en guerre.

Une réflexion est entamée sur la mise en place d'une charte de courtoisie au niveau de la salle d'attente pour rappeler les risques encourus par les bénéficiaires qui ne respecteraient pas cette charte.

Il est difficile d'installer des caméras dans chaque bureau. Celles installées dans les bureaux ont été mises en place sur les sites car il y avait souvent des bureaux isolés ; ce qui n'est plus le cas actuellement.

Il est rappelé par M. Schneider qu'un protocole a été mis en place concernant les visites à domicile pour éviter de ramener éventuellement des nuisibles à la maison.

3) Réflexion sur la sensibilité des salariés, redonner du sens à leur travail

M. Richard rappelle que ce sont les gestionnaires qui dirigent les résidences et qu'ils sont les garants du « collectif ». C'est à eux que revient la décision finale pour une éventuelle fin de prise en charge.

Les coordinations de site doivent renouer avec leur objectif initial, à savoir discuter des situations qui nécessitent une coordination ou une vigilance, et non programmer des actions collectives.

Un groupe de travail va être mis en place pour réfléchir à une enquête pour les salariés, destinée à évaluer le mal-être éventuel, le sens au travail et pour éviter les risques psycho-sociaux.

Le CSE suggère différentes pistes pour comprendre certaines attitudes nouvelles des salariés :

- Post-Covid : flottement global dans la société, rupture, la société ne va pas bien.
- Il n'y a pas de vision au niveau de la politique sociale nationale sinon une vision a minima : on fait de la gestion de pauvreté et sans vouloir la régler.
- Contraintes et pressions des prestataires externes (financeurs, autres associations, enquêtes de l'état...).

L'association a tellement grandi que les anciens et nouveaux salariés ne se connaissent plus. Possibilités suggérées : faire éventuellement un trombinoscope pour mettre un visage sur un nom et présentation des nouveaux salariés aux différents secteurs.

Les anciens salariés nous ont transmis une méthode de travail et un état d'esprit « Aléos » que nous devrions transmettre aux nouveaux.

Depuis 2017, le logement social est livré de plus en plus au marché. La chute de la production de logements sociaux était déjà annoncée avec les baisses de budgets APL en 2017.

Il y a eu une chute de la production de 85 000 logements sociaux l'an dernier ; ce qui est bien inférieur aux années précédentes, alors que les demandes sont en augmentation au vu du nombre croissant de personnes isolées. Cela peut entraîner une charge de travail importante pour nos salariés et un sentiment d'impuissance.

4) Divers

Un tableau va être envoyé aux salariés pour évaluer le nombre de personnes qui pourraient donner leur sang ainsi qu'aux autres partenaires associatifs de l'Atrium. Pour rappel, l'Etablissement Français du Sang n'a plus suffisamment de médecins et ne peut se déplacer pour moins de 35 donneurs.

5) Visite du site

Aucune observation particulière.

Prochaine réunion

Le lundi 24 juin 2024 à 14 heures

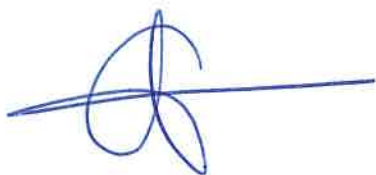
(au lieu du 27 juin 2024)

Site Les Iris

18 Rue des Iris

68490 OTTMARSHEIM

Le secrétaire
Christelle Tavolieri



Le président
Loïc Richard

